

## Position et propositions des Verts suisses sur la réforme du gouvernement

Contre-projet à l'initiative « Election du Conseil fédéral par le peuple »

- *Conseil fédéral à 9 membres*  
Deux départements sont aujourd'hui devenu disproportionnés: le DETEC et le DFI. Il s'agit d'alléger ces ministères en créant deux nouveaux départements. Par ailleurs, les conseillers fédéraux sont de plus en plus sollicités par des organismes internationaux, il faut donc augmenter leur nombre pour qu'ils puissent répondre aux besoins de la charge.
- *Durée de quatre ans (législature) pour la présidence*  
En élargissant le nombre de membres du Conseil fédéral, il faut éviter une plus grande dilution de la cohérence gouvernementale. Dès lors, il est pertinent de renforcer le rôle de la présidence, tout en restant dans un système collégial.
- *Election du Conseil fédéral au scrutin de liste et sur la base d'un programme déclaré*  
Il s'agit de renforcer le choix du gouvernement sur des critères politiques, sur une vision d'équipe et d'éviter une trop grande personnalisation. Les partis devraient donc déposer des listes comprenant chacune les noms des neuf candidats qu'ils soutiennent et, par conséquent, négocier politiquement un soutien réciproque, sur une certaine base programmatique commune
- *Procédure de destitution d'un conseiller fédéral à la majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée fédérale*  
Cette procédure permet au parlement de destituer un ministre en cours de législature pour des motifs graves.
- *Les conseillers fédéraux s'engagent pour toute la durée de la législature, sauf exception (santé ou crise politique majeure).*  
Il s'agit d'éviter de trop fréquentes élections partielles. L'engagement est plus moral que juridique; un système de sanction indirecte par le montant de la pension de retraite pourrait toutefois être étudié.
- *Durée maximale de trois législatures consécutives au Conseil fédéral*  
Il s'agit d'assurer un certain renouvellement des élus et de lutter contre l'usure du pouvoir.

Avertissement épïcène: conseiller fédéral, on entend ci-dessus soit une femme, soit un homme.